

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FERME GERS

ANNÉE 2025

PLAN D'URGENCE



23 septembre 2025

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
GERS



SOMMAIRE

L'agriculture du Gers : contexte et profil

Structure et tendances de la Surface Agricole Utile gersoise

Autres marqueurs

Évolution du chiffre d'affaires de la ferme Gers

Une agriculture de plus en plus soumise aux aléas : un cycle pluriannuel dévastateur

Des incidences sans appel sur le revenu

2025 ne fait pas exception dans ce cycle pluriannuel d'aléas cumulés

Évolution des procédures judiciaires

Focus sur des productions en détresse

Grandes cultures et filières bio

Viticulture

Des productions à risques

Des filières animales face aux risques sanitaires.

Les demandes professionnelles

Soutien des banques, assureurs, MSA

Exonération TFNB

Soutiens État / Région / Département



L'agriculture du Gers : contexte et profil

En 2024, l'agriculture du Gers occupait **71% des surfaces du territoire départemental avec 447 031 ha de Surface Agricole Utile**. Elle valorise une grande partie du territoire même si ces surfaces reculent légèrement en 2025 de 1746 ha selon le rapport d'analyse de la DDT32 sur les déclarations PAC (441 179 ha de surfaces déclarées à la PAC 2025).

Selon les données MSA 2023, ce sont **5194 exploitations** qui mettent en valeur ces surfaces, majoritairement en forme individuelle (44% de formes sociétaires en 2023), conduites par 5841 chefs d'exploitation épaulés de la force de travail de **2881 Équivalent Temps Plein** embauchés (dont une part importante de contrats saisonniers). Le secteur pèse alors **8,6% de l'emploi dans le Gers**.

L'agriculture du département fait face à une nature exigeante depuis longtemps. Doté de **sols assez pauvres et peu accommodants**, d'une topographie accueillant des **coteaux secs et accidentés avec de fortes pentes**, combiné à un climat revêche avec une météorologie qui affectionne les contre-temps (gels printaniers, été sec, orages et fortes pluies), le département du Gers est de surcroît confronté depuis toujours à la réalité d'une **eau ressource rare**.

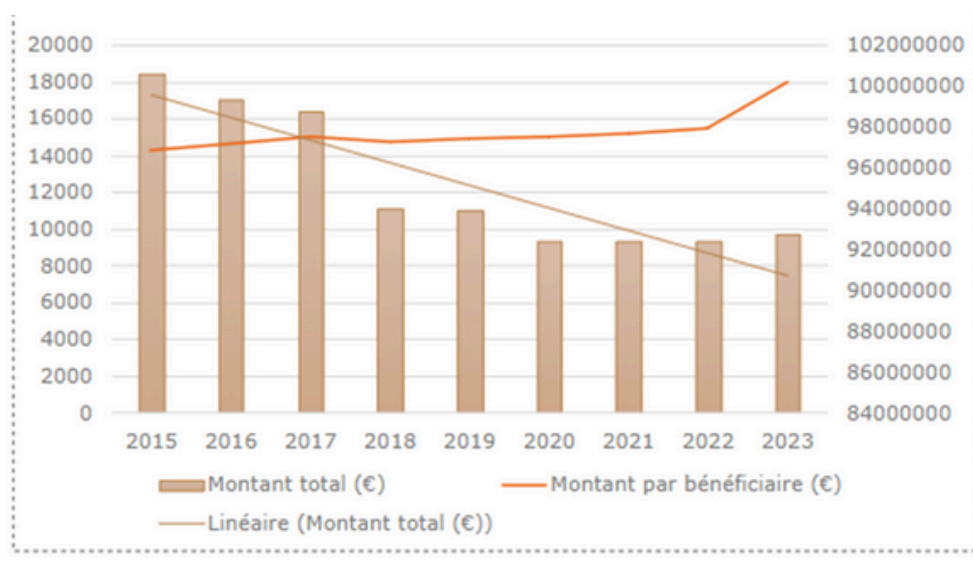
Le territoire est totalement dépendant des eaux de surfaces, la pluviométrie moyenne va de l'ordre de 700 mm à 800 mm par an selon un gradient Nord-Est/Sud-Ouest, avec des variations pluriannuelles importantes, marquées fortement ces dernières années par l'évolution du climat. La volonté de l'Homme y a réintroduit un accès à l'eau en aménageant des infrastructures de stockage des eaux pour organiser une réalimentation et « *permettre l'abreuvement des Hommes et des bêtes* » à relecture des motivations qui ont impulsées en particulier au XIXème siècle la création du canal de la Neste, véritable cordon ombilical pour le territoire.



Dans ce contexte pédoclimatique contraignant :

- L'agriculture du Gers s'exprime dans des stratégies de production où cohabitent de longue date des filières longues et des circuits courts (22% des exploitations y ont recours en 2023), mais aussi par des stratégies de différenciation par des Signes de Qualités et d'Origine, l'Agriculture Biologique (essor en particulier du Bio végétal). La gestion des risques constitue une clé de voûte pour le maintien du tissu d'exploitations agricoles, et cette réalité s'accroît avec le cumul des aléas accompagnant la transition climatique à l'œuvre.
- Le revenu agricole reste très fortement dépendant des aides, y compris pour l'Agriculture Biologique (16 millions d'euros en 2022 pour la conversion et le maintien). Dans ce domaine, les pertes de la dernière décennie (12 millions d'euros d'aides découplées, plus de 5 millions d'aides animales) viennent largement fragiliser la Ferme Gers, par ailleurs soumise à un cycle pluriannuel jalonné d'aléas climatiques et sanitaires lourdement impactant sur les niveaux de production.
- L'accès à l'eau pour le recours à l'irrigation est décisif pour contribuer à la sécurisation économique des exploitations. Ce recours à l'irrigation concerne la plupart du temps une partie des productions de l'exploitation, et s'ancre dans des logiques de sécurisation du revenu de l'exploitation par l'accès à des productions sous contrats rémunératrices.

MONTANT TOTAL D'AIDES DÉCOUPLÉES (€) ET MONTANT PAR BÉNÉFICIAIRE

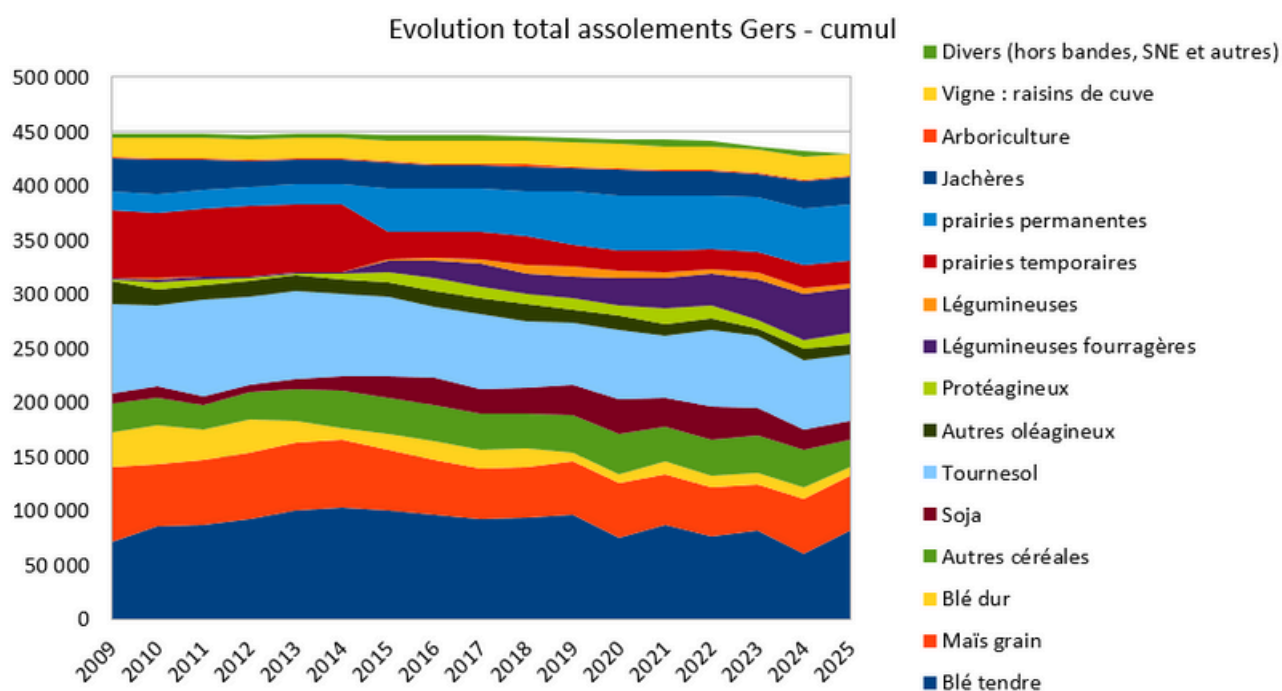


Sources : DDT32

30/07/2024

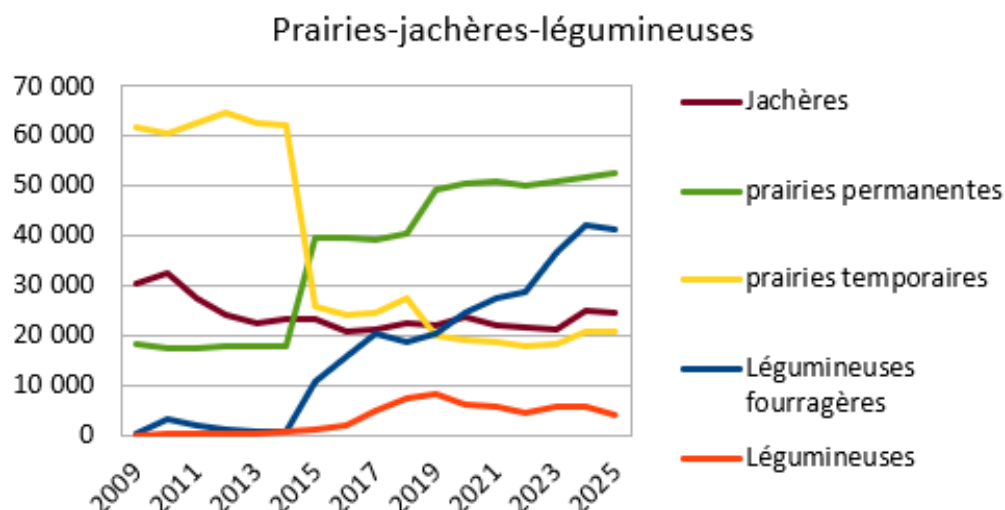
Structure et tendances de la surface agricole gersoise agriculture du Gers : contexte et profil

- 16% est irriguée
- 22,2% des surfaces sont déclarées en Bio en 2025 (97 794 ha) par 38% des déclarants PAC (1856 sur 4853 déclarants PAC). Les surfaces en Bios sont en retrait par rapport aux dernières années (le maximum était en 2023 avec 114 930 ha représentant 25,9% de la SAU Gers déclarée).
- L'évolution au long cours des productions déclarées à la PAC permettent de visualiser la contribution d'un panier diversifié de productions à l'économie agricole gersoise marquée par 3 piliers majeurs que sont les grandes cultures, la viticulture, et l'élevage.



Des soles en grandes cultures chutent depuis 2009 : tournesol, maïs grain, blé dur, soja ces dernières années, et diverses autres céréales.

Du côté des ressources fourragères, augmentation de 30 000ha de prairies permanentes dans les 10 dernières années, venues remplacer des prairies temporaires sorties de la rotation, représentant une part importante des surfaces consacrées (10%), dans une logique de désintensification et de recul de l'élevage. Le maintien apparent du total des prairies à un peu plus de 70 000ha masque la problématique qui reste entièrement posée de la valorisation de ces territoires, un scénario tendanciel de désertification est une alerte crédible.



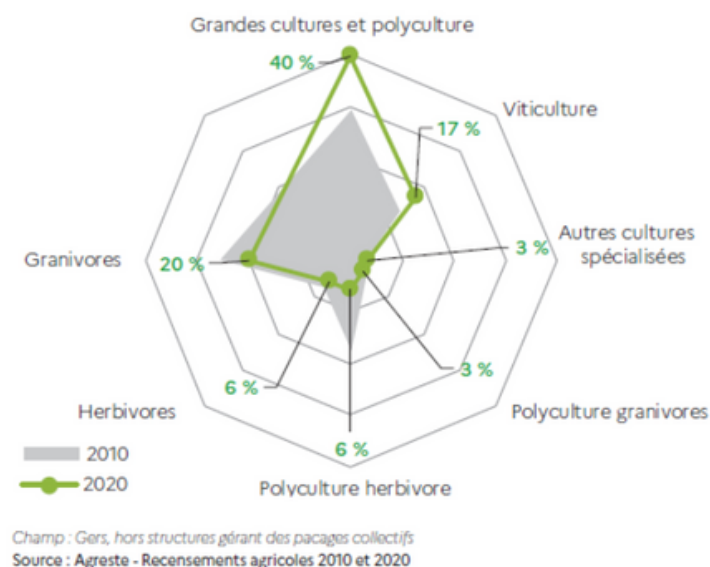
Des soles en grandes cultures chutent depuis 2009 : tournesol, maïs grain, blé dur, soja ces dernières années, et diverses autres céréales.

Du côté des ressources fourragères, augmentation de 30 000ha de prairies permanentes dans les 10 dernières années, venues remplacer des prairies temporaires sorties de la rotation, représentant une part importante des surfaces consacrées (10%), dans une logique de désintensification et de recul de l'élevage. Le maintien apparent du total des prairies à un peu plus de 70 000ha masque la problématique qui reste entièrement posée de la valorisation de ces territoires, un scénario tendanciel de désertification est une alerte crédible.

Autres marqueurs

Le dernier recensement général agricole permet d'étudier une évolution décennale de la représentation des différentes productions de la Ferme Gers de 2010 à 2020, signant une végétalisation de l'agriculture du département et un retrait des productions animales, d'autant plus accentuées en élevages herbivores au sein duquel l'érosion des productions bovines et du système traditionnel de polyculture-élevage contribue pour l'essentiel.

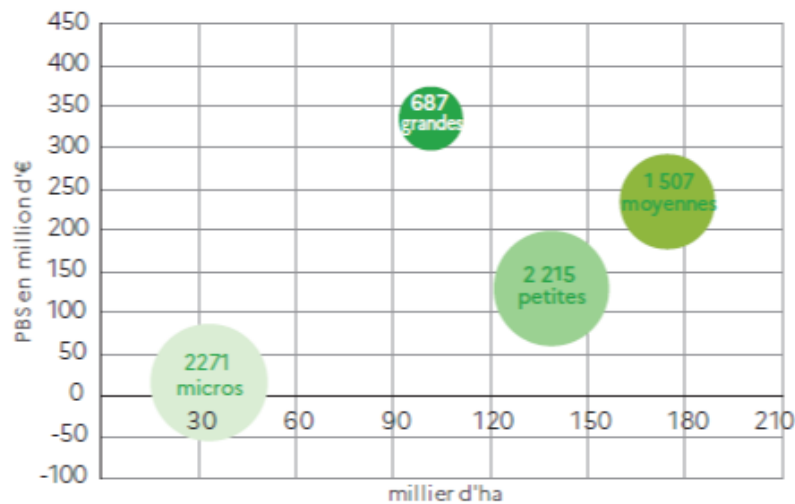
Evolution du potentiel de production



Le tissu d'exploitation de 76 ha en moyenne masque une distribution différenciée des tailles d'exploitations :

- Deux exploitations sur 3 est classée en micro ou petite exploitation.
- En terme économique, c'est la moitié du potentiel économique de la Ferme Gers qui est mis en œuvre dans des exploitations moyennes et petites.

51 % du potentiel économique dans les exploitations moyennes et petites
Répartition des exploitations selon dimension économique, SAU et PBS en 2020



Champ : Gers, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Ce tissu d'exploitations fait face, comme dans les autres territoires, à un défi considérable de renouvellement en lien avec une pyramide des âges des chefs d'exploitation dans laquelle plus de 40% des actifs en place ont plus de 55 ans. Le taux de renouvellement est de 42%.

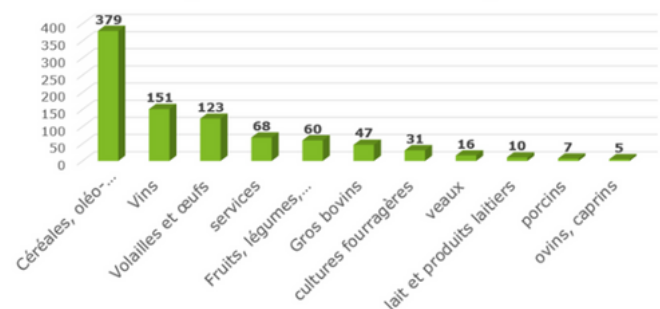
Évolution du chiffre d'affaires de la ferme Gers

Sans aléas climatiques et sanitaires le Chiffre d'Affaires devrait approcher le milliard d'euros, dont 40% avec les grandes cultures.

Pour l'année 2022

(comptes de l'agriculture),
la contribution des différentes
productions était la suivante :

Valeur de la production agricole 2022
(Total 906 millions d'€)



Sources: Agreste



Une agriculture de plus en plus soumise aux aléas : un cycle pluriannuel dévastateur

2020

- Gel printanier : pertes partielles sur la vigne et l'arboriculture (fleurs et jeunes fruits touchés).
- 41q/ha de rdt moyen en blé tendre (-20%)
- Stress hydrique estival : rendements réduits pour maïs et fourrages.
- 1 000 ha de vignes grêlées
- La crise COVID induit 30% de baisse de consommation de foie gras

2021

- Fortes gelées printanières sur le vignoble: 29% de perte de production totale
- Rendements et cours sont au rendez-vous en production céréalière, mais pluies intenses et orages violents :
 - pertes sur les zones impactées sur grandes cultures (céréales versées, semis retardés),
 - dégâts localisés sur vergers et vigne.
- 143 foyers d'influenza aviaire

2022

- Nouvelles gelées tardives sur le vignoble: - 34% de production
- Sécheresse majeure :
 - chute des rendements de céréales, protéagineux et oléagineux, 46q/ha de rdt moyen blé tendre
 - pertes importantes sur maïs grain/ensilage, 50% de perte en fourrages
- Canicules successives : aggravation du stress hydrique, baisse de qualité (protéines dans blé, volumes de vin réduits).
- Forte hausse du prix des intrants (+41%)
- 103 foyers d'influenza aviaire



Une agriculture de plus en plus soumise aux aléas : un cycle pluriannuel dévastateur

2023

- Le vignoble encore à la peine: 46 Millions d'euros de perte dues au mildiou
- Des orages violents entraînent pertes de récolte et de fonds
 - pertes localisées significatives en vigne (Côtes de Gascogne, Armagnac),
 - destructions partielles de vergers et cultures maraîchères,
 - maïs et tournesol endommagés dans certaines zones.
- Attaques massives de ravageurs du soja (le rendement moyen chute de 30%)
- MHE: 363 foyers

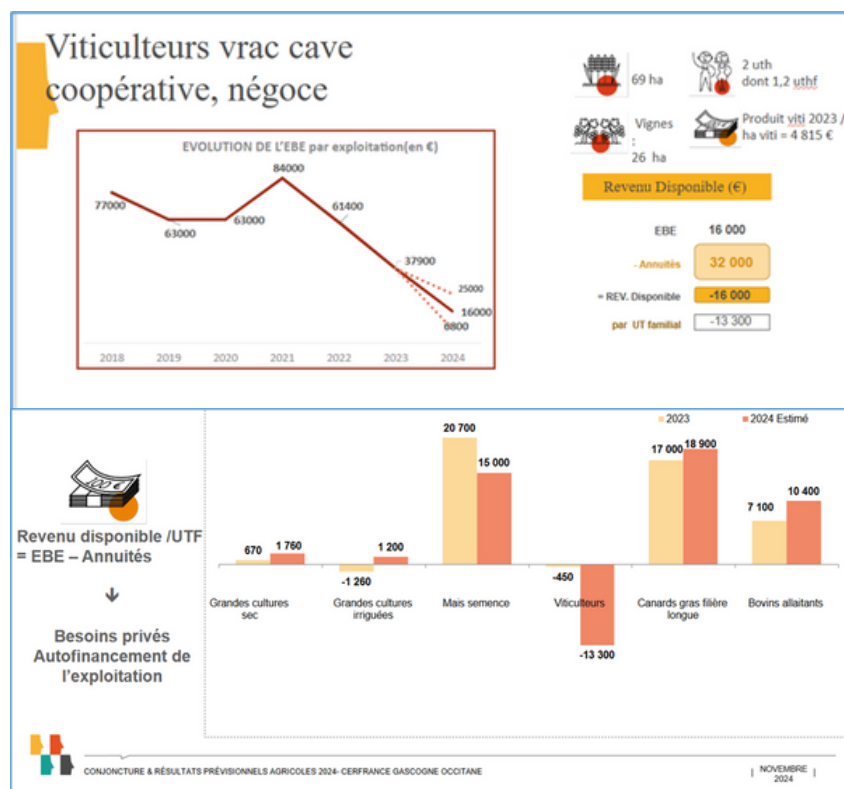
2024

- Températures proches du gel au redémarrage du cycle végétatif du vignoble
- Excès de pluies (automne, puis printemps, et à nouveau à l'automne) :
 - sols saturés entraînant des difficultés de semis et pertes de surfaces emblavées,
 - asphyxie racinaire sur céréales et protéagineux,
 - retard de récolte et perte de qualité (notamment blé tendre et orge).
- Canicule estivale :
 - stress hydrique pour cultures d'été (maïs, soja, tournesol),
 - déficit fourrager pour l'élevage
- Episodes sanitaires
 - MHE : 502 élevages infectés -> 500 élevages bovins
 - FCO : 131 élevages infectés -> 73 élevages ovins, 52 élevages bovins, 6 élevages caprins
 - Influenza aviaire : après le choc violent de 2022, niveau de risque élevé en novembre, mesures de prévention et de biosécurité.



Des incidences sans appel sur le revenu

S'agissant des grandes cultures, la production est fragilisée globalement dans un contexte de conditions de production coûteuses, une réglementation difficile à appliquer, une disponibilité en eau limitée. Parier sur la qualité pour compenser une faible productivité aggravée par les conséquences exacerbées du changement climatique atteint des limites. En blé tendre la concurrence du nouvel ordre mondial (montée en force de la Russie, du Brésil, de l'Inde) constitue un facteur défavorable additionnel. La sole de blé dur et de colza continue de descendre. La sole de soja est en fort recul d'année en année, rencontrant des difficultés techniques et de gestion de l'irrigation tardive. Le nombre de contrats en maïs semences baisse également entre contraintes sur l'accès à l'eau, faible demande et effets de stocks issus de bonnes récoltes.



En viticulture l'année 2024 a été marquée par une hausse sans précédent des coûts de production (+26% en 5 ans) sans hausse des cours, un marché atone, avec malheureusement également des pertes de marchés, des aléas climatiques à répétition et une récolte historiquement basse, une consommation structurellement baissière, et une crise du pouvoir d'achat. Les conditions de récolte sont difficiles sous l'effet de conditions climatiques humides et fraîches, et les orages. Les effets cumulés sur les revenus sont catastrophiques. Au total en cumulant la viticulture et les grandes cultures, la Ferme Gers en 2024 perd 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.



2025 ne fait pas exception dans ce cycle pluriannuel d'aléas cumulés

· Automne 2024 : marqué par des pluies régulières, parfois fortes, dès septembre et octobre. Les conditions humides persistantes ont retardées les récoltes de cultures d'été déjà tardives tandis que les sols détrempés ont perturbé les conditions pour les semis des cultures d'hiver entraînant des retards et un étalement des emblavements.

· Printemps : gelées de printemps, orages violents et grêles (épisodes précoces mars-juin) avec des dégâts sur les zones concernées sur des cultures sensibles et dommages aux vignobles et vergers, journées de traitements perturbées par vents et averses.

· Été :

- Épisodes de canicules et sécheresse estivale avec un stress hydrique généralisé et des restrictions d'irrigation. La sécheresse a réduit la biomasse et la qualité des fourrages poussés à des arbitrages d'irrigation (priorisation) et des achats de paille/ensilages supplémentaires. Les restrictions d'eau ont limité la capacité d'irrigation en périodes critiques. Tensions sur les ressources fourragères avec une hausse des coûts d'alimentation et la nécessité parfois d'acheter du fourrage hors département.
- Épisodes de grêles, dont un épisode particulièrement violent fin août et des pertes dévastatrices sur vignes.

Les trois quarts de la sole gersoise sont occupés par les productions les plus impactées par cette combinaison d'évènements. Les céréales à paille avec 115 000 Ha sur les 441 179 Ha de la sole (source DDT32) ont moins été touchées par la sécheresse et les coups de chaleurs, mais ont néanmoins subies des pertes conséquentes sur les passages des orages.

· Elevage : les conséquences indirectes de la MHE sur les élevages bovins vont se faire ressentir (perturbation de la reproduction, de la productivité)

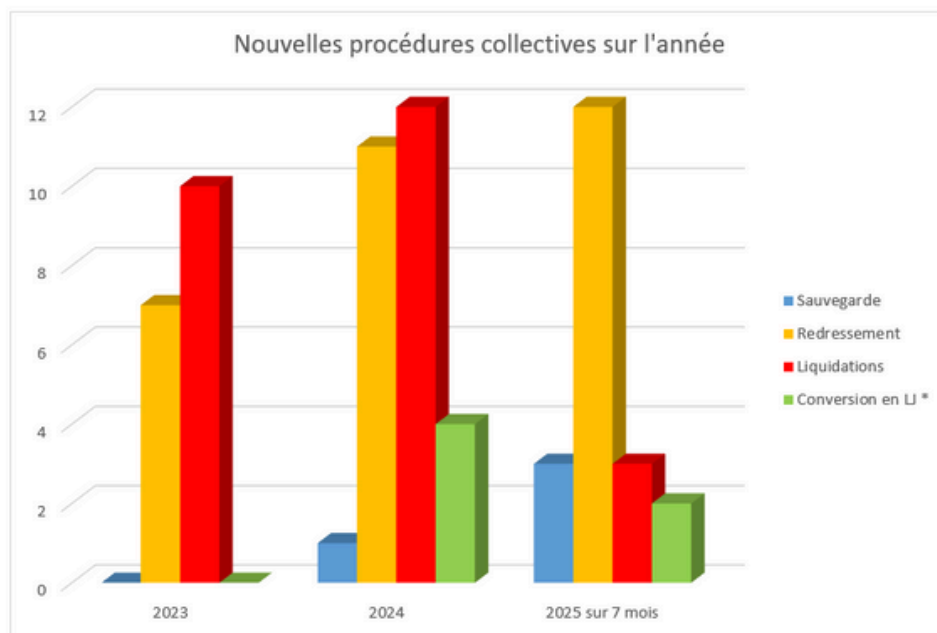
Un ensemble d'éléments qui auront des incidences économiques sans appel, que viennent illustrer les indicateurs et tendances qui suivent.





Evolution des procédures judiciaires

Le nombre de procédures a été multiplié par 3. La viticulture passe de 18 à 33% des exploitations concernées.



Depuis quelques années, nous constatons une croissance continue du nombre de procédures collectives ouvertes dans le monde agricole au niveau du département.

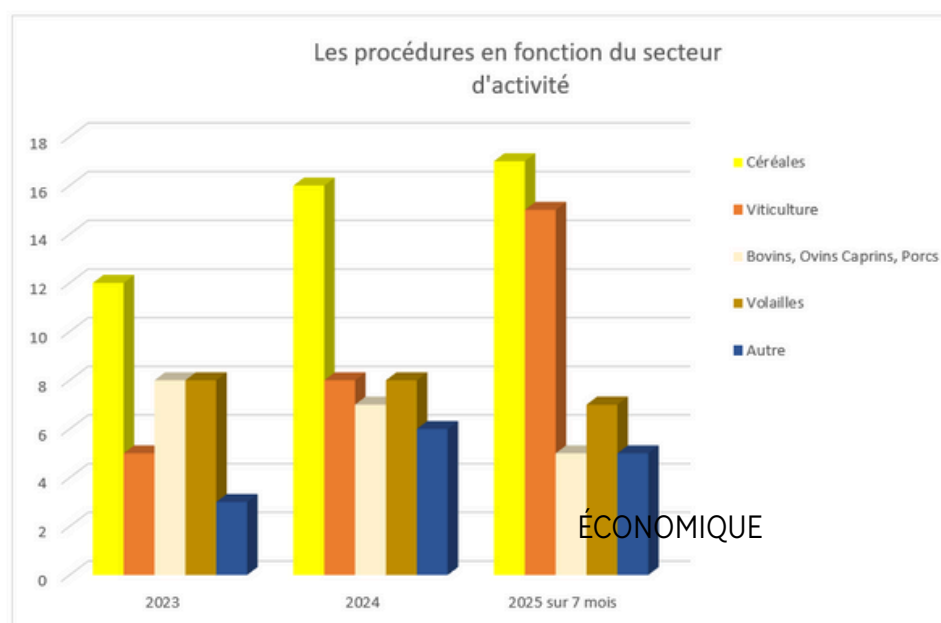
En 2025, le nombre d'ouverture de procédures de sauvegarde a été multiplié par 3 par rapport à 2024, seulement sur 7 mois.

Les procédures amiables sont inexistantes et la voie judiciaire devient incontournable. Il est fort à craindre, d'ici la fin de l'année 2025, une évolution des données, les restructurations bancaires étant quasiment impossibles.

Source : Accompagnements réalisés par la CA32

*Liquidation judiciaire

Conversion LJ : Ce sont des plans de sauvegarde ou de redressement mis en place sur les années précédentes et qui n'ont pas été respectés (non-paiement) ou des impossibilités de mise en place de plan en fin de période d'observation



En 2023, les céréaliers et les éleveurs représentaient majoritairement les secteurs les plus touchés par la crise agricole.

Aujourd'hui les données mettent en évidence qu'aucun secteur n'est épargné avec une forte progression des difficultés des viticulteurs qui subissent les aléas depuis 4 années consécutives.

Source : Accompagnements réalisés par la CA32 sur les exploitations convoquées au tribunal sur l'année

ÉCONOMIQUE



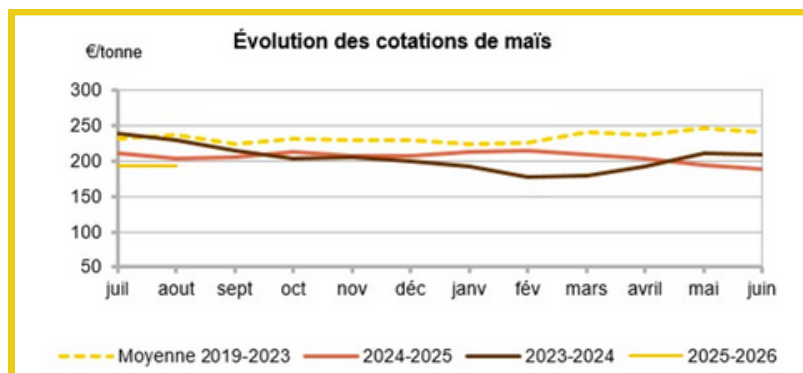
Focus sur des productions en détresse

GRANDES CULTURES ET FILIÈRES BIO

Tendances des marchés

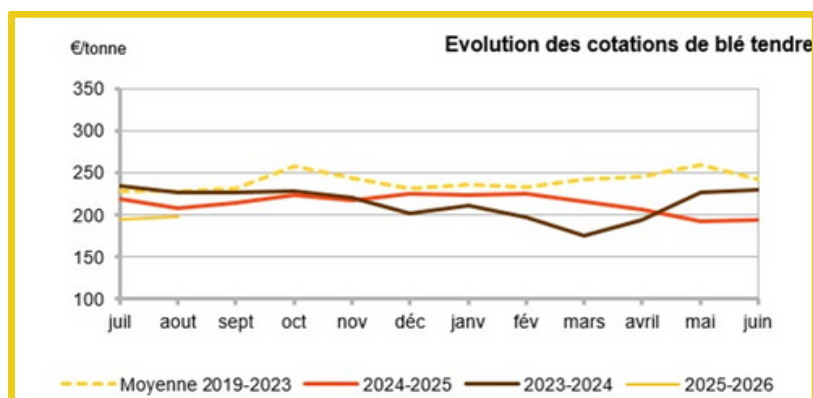
Les prix blé tendre et maïs sont toujours très bas sans indicateurs de hausses.

Maïs grain



La tendance actuelle suggère que les prix du maïs pourraient rester sous pression (forte récolte US), en fonction des conditions météorologiques, des niveaux de production et de la demande mondiale. Les prix actuels du maïs, oscillant entre 185 et 200 €/t, sont parmi les plus bas observés depuis 2019.

Blé Tendre



Le marché du blé tendre en septembre 2025 est caractérisé par une tendance baissière persistante, influencée par plusieurs facteurs économiques et climatiques comme la hausse de l'euro face au dollar, qui réduit la compétitivité des exportations européennes, et une demande mondiale modérée.

Les prix actuels du blé tendre, autour de 184-195 €/t, sont parmi les plus bas observés depuis 2020. Cette situation est notable, surtout après le pic de 2022 où les prix avaient atteint jusqu'à 400 €/t.



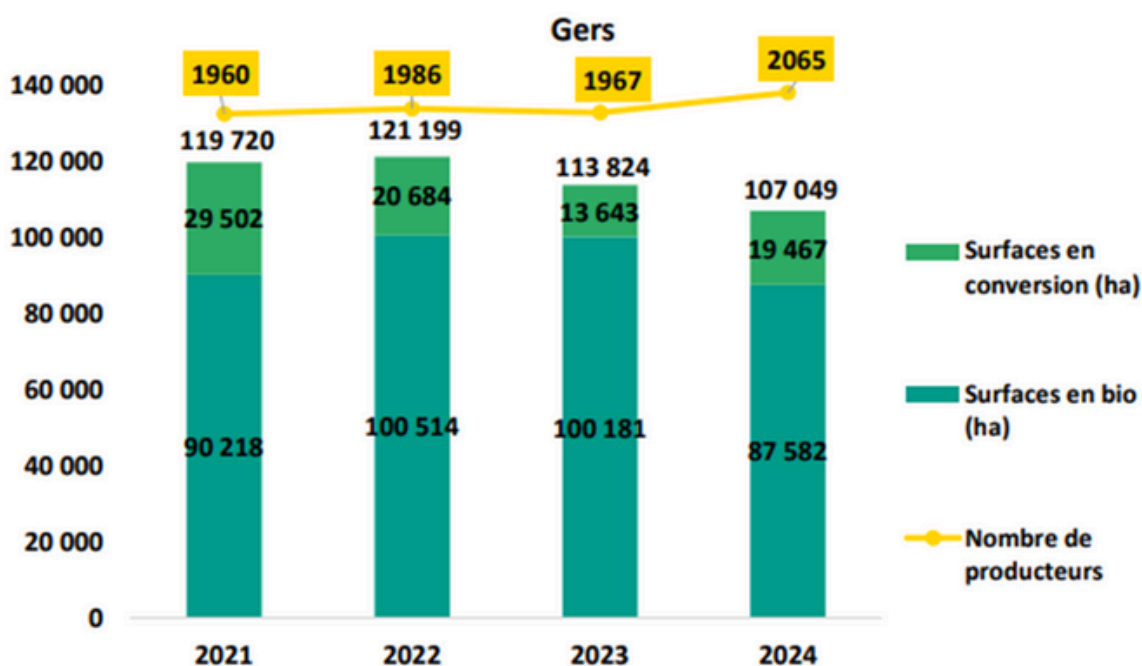
Filières BIO

La situation est très compliquée pour la filière bio dans le Gers. Les utilisations nationales de grandes cultures sont en baisse depuis 2021, avec une stabilisation attendue sur 2024/2025. Cependant des baisses importantes de volume de production sont prévues au niveau national (-40%) et en Occitanie (-50%) suite à des problèmes de rendements, et des déconversions totales ou partielles ou des mises en attente des parcelles. Le taux de déconversion totale des exploitations agricoles dans la filière grandes cultures monte à 6% et on observe un solde négatif des producteurs en grandes cultures en 2024.

Cette baisse de volume va fortement impacter les organismes stockeurs qui ont déjà dû se restructurer. La filière régionale a un risque de déstructuration, et en conséquence également de perte de parts de marché. Un point positif est à noter, le dynamisme des meuneries et boulangeries artisanales de la région.

Baisse des surfaces en bio mais augmentation des surfaces en conversion tirée par les surfaces en légumineuses fourragères et en coriandre.

Évolution de l'agriculture biologique



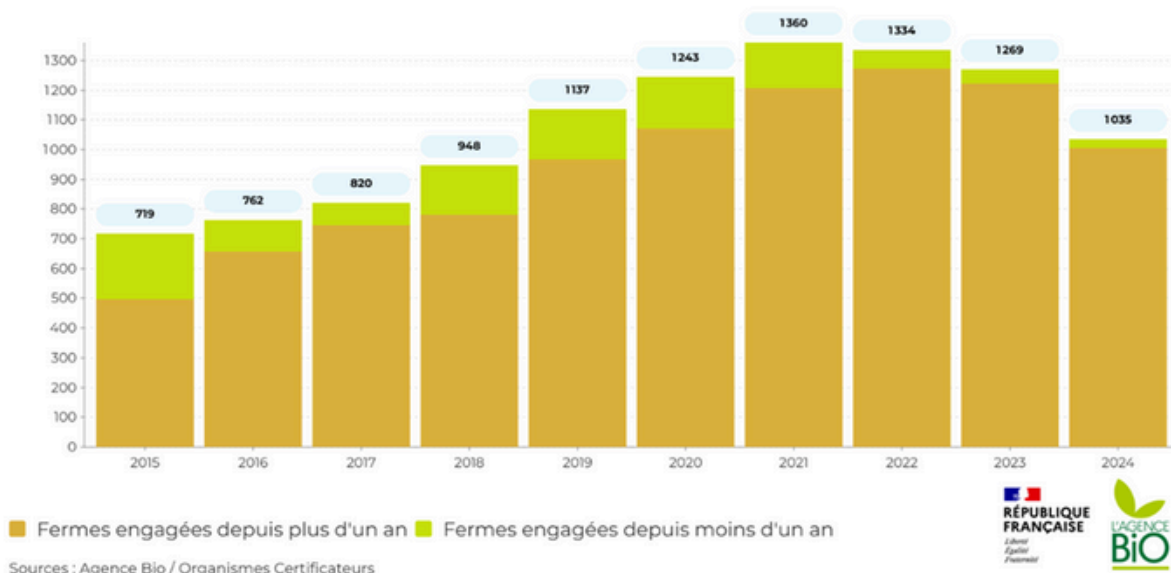


Forte baisse des producteurs spécialisés en grandes cultures en 2024 (déconversions, arrêts de production), stabilisation en 2025.



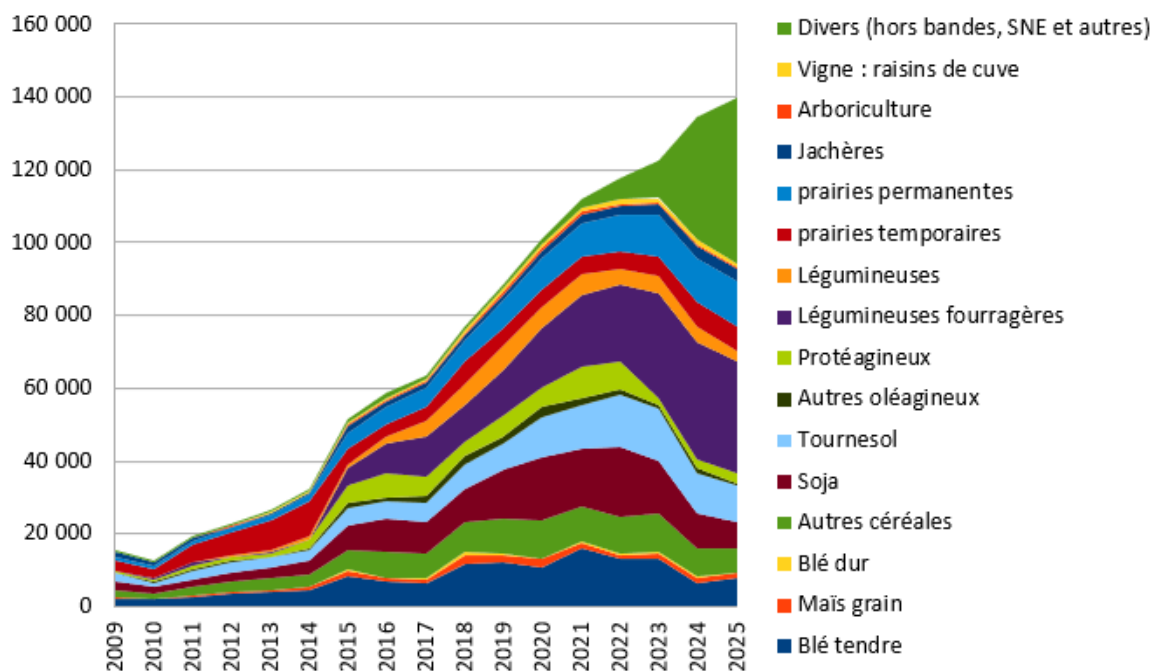
ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Gers (32) - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures



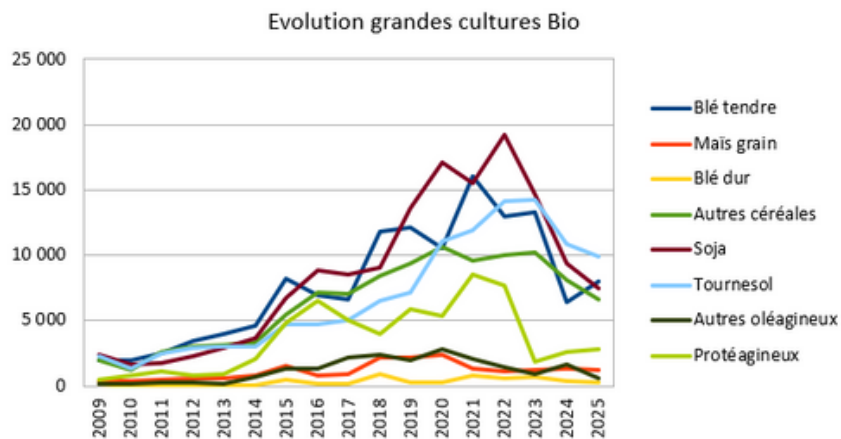
Evolution de 2009 à 2025 des déclarations de surfaces Bio à la PAC (source DDT32) :

Evolution total assolements Bio- cumul



Les soles en cultures Bio hors blé tendre et oléagineux reculent (-15% de SAU bio totale en 2 ans).

Les surfaces en herbe et cultures fourragères ont augmenté tandis que la quasi-totalité des cultures ont baissé en surface (sauf PPAM – effet coriandre) : mise en attente des surfaces



L'évolution des politiques de soutiens à l'AB s'illustrent dans les évolutions surfaciques déclarées :

- Aides aux prairies temporaires 2009-2014
- Aides aux légumineuses fourragères 2015-2025

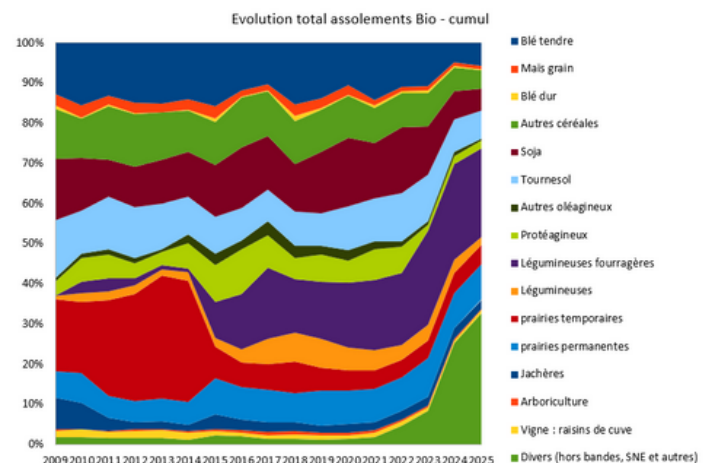
CAS DU SOJA

Recul de près de 40% du soja bio dans le Gers en 3 ans

PAC 2025 dans le Gers: 7 433 ha déclarés en soja bio (44% sole soja en AB)

Vs. 2022 avec 19 271 ha déclarés en soja bio, soit 61% sole soja du Gers en AB

Or le soja est la culture locomotive en termes économiques dans les assolements gersois



LOGISTIQUE

Couts logistiques (de l'entrée à la sortie du grain dans le silo) en bio 2.5 à 6 fois supérieurs au conventionnel. Traiter du bio est plus couteux. Dans le Gers, depuis l'essor du bio en 2015, des investissements dans des outils perfectionnés ont été réalisés. Ceci entraine des couts logistiques plus élevés que dans d'autres bassins de production où les outils sont anciens et amortis. Double peine avec le problème de collecte basse ces deux dernières années où les outils tournent à sous capacité.

CONSOMMATION

En 2025, on note une hausse de la consommation bio dans tous les circuits sauf la grande distribution (La GMS représente 48% des parts de marché de la bio). Tous les produits sont en décroissance dans la GMS et en croissance dans les magasins spécialisés. Baisse particulièrement notable sur la viande bio.

LA VITICULTURE

La filière compte près de 850 viticulteurs, 22 000 Ha de vigne (4,7% de la SAU totale) et 3 000 emplois directs.

Les pertes de rendements récurrentes de ces dernières années cumulées avec des problèmes conjoncturels de marchés se concrétisent par la perte de 216 millions d'euros de chiffre d'affaires à la production dans la filière sur ces 4 dernières années (estimation de la Confédération de la Viticulture Armagnac et Gascogne - COVAG) et 2026 s'annonce comme une année « d'urgence absolue » selon la Profession.

Malgré l'activation des dispositifs ISN pertes de fonds et de récoltes en 2023 et 2024, le fond d'urgence viticulture de 2024 (5 millions d'€ pour 380 bénéficiaires), les dégrèvements de TFNB de 4 millions d'€ entre 2023 et 2024, il est constaté une situation très dégradée des exploitations et entreprises viticoles gersoises.

« Il y a plus d'exploitations en danger qu'en sécurité », selon l'observatoire CerFrance. La catégorie dite « en danger » est passée de 11% en 2021 à 39% en 2023. Dans le même temps la catégorie dite « en sérénité » passe de 47 à 24%. La mise à jour de l'observatoire confirmera inévitablement ces dégradations à la suite des années 2024 et 2025 catastrophiques.

En témoignent les procédures judiciaires (plans de sauvegarde, redressements et liquidations judiciaires) qui sont en forte hausse dans le secteur viticole qui passe de 14 à 31% de l'ensemble des exploitations concernées, sachant que le nombre de ces exploitations a triplé entre 2023 et 2025 en passant de 17 à plus d'une cinquantaine attendue d'ici la fin de l'année.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de déclarations	998	981	953	922	878	842	813
Vignes en production (ha)	18 953	19 585	20 093	20 241	20 362	20 383	20 274
Vins aptes AOC Armagnac	157 064	123 193	114 661	89 560	97 280	133 462	129 025
AOP							
Blanc	20 151	15 946	15 125	13 682	14 334	13 531	16 261
Rosé	15 565	16 873	15 456	14 192	14 567	13 430	15 089
Rouge	57 432	54 399	37 480	33 730	29 675	17 966	29 472
Total vins AOP	93 148	87 218	68 061	61 604	58 576	44 926	60 822
IGP							
Blanc	902 364	904 693	966 544	793 314	773 149	914 694	735 380
Rosé	106 562	111 668	113 627	84 357	77 498	63 917	89 201
Rouge	66 166	85 103	81 223	58 547	55 519	42 576	61 172
Total vins IGP	1 075 092	1 101 464	1 161 394	936 217	906 166	1 021 187	885 753
VSIG							
Blanc	552 495	332 535	331 274	204 839	145 153	239 618	221 768
Rosé	23 065	20 592	30 777	7 320	5 292	6 956	4 363
Rouge	7 251	7 044	6 912	4 266	3 403	2 977	4 113
Vins sans indication géographique	582 811	360 171	368 963	216 425	153 848	249 551	230 244
Production des vins commercialisables (hl)	1 908 115	1 672 046	1 713 079	1 303 807	1 215 870	1 449 126	1 305 844
Rendement moyen du vignoble (hl/ha)	101	85	85	64	60	71	64
Perte rdt/moyenne décennale :				-29%	-34%	-22%	-29%
Projection récolte "normale" (hl) (surface x rdt moyen décennal)				1 841 931	1 852 942	1 854 853	1 844 843
Moyenne olympique du vignoble (hl/ha) :				91	86	78	74
Estimation pertes de récolte à 80 €/hl :				55 M€	60 M€	46 M€	55 M€
Type de sinistre climatique :				Gel (le plus fort depuis 1991)	Gel + grêle (8000 ha) + canicule	Excès d'eau => dégâts de Mildiou	Gel + Excès d'eau => coulure et millerandage



Des productions à risques

L'agriculture gersoise se caractérise par sa diversification, notamment avec les productions animales. Elle compte un millier d'éleveurs de bovin viande, 68 éleveurs laitiers, 193 ateliers porcins, une centaine d'ateliers spécialisés en ovin, 24 en caprin.

L'aviculture avec 600 producteurs représente 15% du chiffre d'affaires de la ferme Gers, près du double de l'élevage des ruminants. Elle a été très fortement impactée par l'influenza aviaire hautement pathogène de 2016 à 2022.

Le déploiement de la vaccination a permis de retrouver de la stabilité et de la sérénité mais le risque IAHP est toujours présent.

En 2023 la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) a fait une apparition brutale dans les élevages entraînant mortalité et pertes de marchés, puis la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) a pris le relais.

A date sur la MHE une immunité est installée sur le troupeau reproducteur du département et les éleveurs retrouvent des intervalles vélages vélages (IVV) normaux.

La FCO 1 présente en Espagne est une réelle menace. Le seul moyen de lutte dans cette situation d'urgence est la vaccination, y compris pour le sérotype 8 de la FCO qui a provoqué de la surmortalité en 2024.

Le soutien de l'État est indispensable pour la réussite de la stratégie vaccinale avec le financement des doses de vaccins mises à disposition des éleveurs par le biais de leur vétérinaire sanitaire.

La Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) qui a sévi en Savoie est une réelle menace pour le cheptel bovin. La Profession gersoise s'est positionnée pour le refus de l'abattage obligatoire. Pour privilégier des mesures ciblées, proportionnées, reposant sur la vaccination, la surveillance et l'isolement des cas avérés.

La production porcine est également menacée puisque la Peste Porcine Africaine (PPA) est aux frontières de la France au Nord et en Italie.

Enfin la fièvre aphteuse qui apparaît sporadiquement en Europe peut aussi être une vraie menace pour les élevages gersois.

DEMANDES DE LA PROFESSION AGRICOLE

- La révision complète du système assurantiel qui « a tourné le dos aux agriculteurs » et rend inaccessible l'utilisation de cet outil pour compenser les pertes économiques,
- Le report de toutes les dettes dès cette année (année blanche) dont prioritairement pour toutes les exploitations en procédures judiciaires,
- La réorientation des banques à pratiquer la restructuration au lieu de préconiser les procédures judiciaires,
- Une révision de la politique des agios pratiqués par les banques, voire également par les fournisseurs,
- L'extension du dispositif calamités agricoles pertes de fonds et de récoltes à tout le département,
- La révision des critères d'éligibilité d'accès au prêt d'État pour la restructuration des trésoreries, dont le ratio EBE/CA < 25 % et l'évolution défavorable des capitaux propres ainsi que son accès aux sociétés anonymes. A ce jour dans le Gers seulement 2 dossiers PRETEA ont été acceptés sur 7 dépôts et un seul dossier de consolidation sur 6 dépôts. Le Préfet du Gers a saisi à ce sujet la ministre en charge de l'agriculture dès le 2 septembre 2025.
- Pour la viticulture, la distillation de crise et la possibilité d'utiliser la valeur des stocks d'Eau de vie à rotation lente pour lever de la trésorerie, ainsi qu'un programme pour une nouvelle campagne d'arrachage,
- Pour l'élevage, le soutien financier aux éleveurs par la prise en charge du coût des vaccins, quelle que soit l'espèce. Il a également été évoqué le soutien nécessaire aux entreprises d'aval avec la mise en place de mesures d'aides basées sur la perte d'EBE, par des aides à la structuration et/ou aux actions de reconquête de marchés. La Profession alerte aussi sur le fait que les fournisseurs et prestataires de services des filières qui assument le rôle de banquier sont les victimes collatérales de cet état de crise et se retrouvent également en grande difficulté financière.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GERS